

COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Budget 2018-2019 en santé et services sociaux  
Réinvestissements bienvenus mais cibles floues, s'inquiète l'APTS**

---

Québec, le 27 mars 2018 – « En santé et services sociaux, les réinvestissements annoncés ne couvriront pas les compressions massives effectuées au cours des dernières années, souligne la présidente de l'APTS, Carolle Dubé. Celles-ci ont été effectuées sur le dos des patients et du personnel. Il n'est pas inutile de le rappeler, alors que le gouvernement saupoudre des milliards de dollars dans toutes les directions, à quelques mois des prochaines élections. Nous aurions d'ailleurs aimé voir des mesures chiffrées pour faire face à la détresse du personnel du réseau de la santé et des services sociaux et notamment des femmes, qui composent la majeure partie des effectifs en santé. À l'avenir, l'APTS aimerait d'ailleurs que le gouvernement tienne compte de l'impact de ses mesures budgétaires sur le personnel féminin. »

L'APTS salue les investissements en services à domicile, en santé mentale, en hébergement et pour les jeunes en difficultés, entre autres, mais s'inquiète du flou entretenu sur la façon dont seront dépensés les fonds. « Cet argent ira-t-il en ajout de personnes physiothérapeutes, travailleuses sociales, ergothérapeutes et éducatrices, entre autres, comme le ministre Barrette nous l'a clairement indiqué lors de notre rencontre du 19 mars dernier? Si c'est le cas, pourquoi ne pas l'avoir spécifié, demande la présidente? Ce manque de précision n'est pas rassurant. Nous surveillerons de près l'application concrète de ces mesures. »

Encore une fois, la prévention est le parent pauvre du financement en santé. « Le gouvernement annonce des sommes nettement insuffisantes alors que toutes les études démontrent, hors de tout doute, que les investissements en prévention sont payants, se désole Carolle Dubé. Ils permettent de désengorger les hôpitaux et aux personnes âgées de demeurer plus longtemps à la maison. »

**Poursuite de la déconstruction du réseau**

Par ailleurs, l'APTS se désole de voir le gouvernement poursuivre son virage vers les GMF et le financement à l'activité. « Les GMF sont des entités privées, gérées par et pour des médecins, contrairement aux CLSC, qui peuvent compter sur des équipes pluridisciplinaires, pour le plus grand bien des patients », ajoute la présidente. Et le financement axé sur les patients, ou financement à l'activité, comporte des risques importants, notamment celui de placer les établissements en concurrence les uns avec les autres. « Ce type de financement encourage les établissements à se concentrer sur les activités les plus « payantes », au détriment des services sociaux, entre autres », de conclure Carolle Dubé.

## À propos de l'APTS

Avec 55 000 membres, l'APTS est un syndicat indispensable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention.

- 30 -

Pour renseignements :  
Francis Boucher, conseiller en communication  
Téléphone : 514.609.2906 (cell.)